

Le maire Bernard Pandelé a présenté ses vœux



Le maire Bernard Pandelé a présenté ses vœux

Dimanche dernier, à la salle des fêtes, Bernard Pandelé, maire de Lias d'Armagnac, avec les membres de son conseil municipal, a présenté ses vœux à ses administrés venus très nombreux partager cette fête de début d'année.

Après son mot d'accueil, le maire a salué et remercié les nombreux élus présents, notamment David Taupiac, député du Gers; les maires et adjoints des villages de la Communauté des communes du Grand Armagnac; les conseillers départementaux Isabelle Tintané et Vincent Gouanelle, ainsi que les sapeurs-pompiers de Cazaubon, et les représentants de la gendarmerie.

Bernard Pandelé a ouvert son discours en ayant une pensée pour les personnes décédées dans l'année, ainsi que pour leurs proches, puis il a précisé l'état civil avec une naissance et un mariage :

« Lias d'Armagnac s'agrandit avec la construction de quatre maisons. Notre village retrouve la dynamique avec l'arrivée de Seb'Auto. Lias retrouve le souffle avec le Comité des fêtes, Liais en Liesse, la Société de chasse. Chaque association nous a fait partager des moments de convivialité. Je cite l'inauguration de la licence IV, la fête patronale, le vide-greniers, le sanglier à la broche, le Marché de Noël. Je vous dis merci pour votre engagement avec la complicité et l'aide des bénévoles. »

Le maire a détaillé le bilan de 2021 et 2022

L'accessibilité au cimetière a été réalisée, ainsi que les travaux intérieurs de l'église, (piquage des murs et électricité).

La municipalité a acheté le hangar de Dalies, réalisé la construction d'une salle de rangement de 84 m² avec l'aménagement, eau, l'électricité, le bar. La municipalité a fait l'acquisition de 40 tables et de 80 bancs. Un volet électrique a été installé au local communal. Devant l'église la place handicapé a été réalisée, ainsi que la plantation de muriers platanes devant le hangar. L'antenne relais a été installée et est en service. L'adressage débutera au début de l'année 2023. Le remplacement du copieur de la mairie était nécessaire.

Le maire a informé ses administrés sur le PanneauPocket :

« Cette application d'information et d'alerte a pour but d'être plus proche des habitants. Après les subventions obtenues de l'Etat, de la Région et du Département, la Commune a investi environ 107 000 euros pour rénover son église, embellir et redynamiser le centre du village afin d'améliorer notre avenir. »

Bernard Pandelé a ensuite énuméré les projets qui sont à l'étude pour l'année 2023

Parmi ces projets, il y a la réhabilitation des toilettes publiques, la mise en place de protection incendie avec le SDIS avec de nouvelles bornes et aménagement d'une aire de pompage, la rénovation de la chaussée dans la rue principale, l'amélioration de l'éclairage public avec notamment l'étude d'un passage au LED.

Après avoir remercié les entreprises qui ont participé aux travaux, ainsi que la Communauté de communes du Grand Armagnac pour le parking de la place « handicapés » et la plantation des muriers-platanes, le maire a conclu son discours en remerciant la secrétaire de mairie Corinne Morange, la commission communication pour « La Petite Liassoise », et l'employé communal.

David Taupiac a remercié le maire et ses conseillers municipaux pour l'avoir invité à la cérémonie des vœux de Lias d'Armagnac. Puis il a abordé les traditions, notamment la course landaise, la chasse :

« Il nous faut rester très vigilants. Nous devons défendre nos traditions au sens large. »

Au sujet des dégâts causés par le gel, la grêle et la sécheresse, le député connaît bien les difficultés du monde agricole et a rappelé que les procédures d'indemnisations sont malheureuses longues :

« Au sujet de l'eau, il faut préserver l'eau et réaliser des stockages plus importants. Pour le prélèvement nous devons renforcer le système. »

« Il est indispensable que les médecins soient obligés à venir en milieu rural dans les déserts médicaux ; Nous nous y employons.... »

